



REPUBLIQUE FRANÇAISE

A Auriol, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des mesures annoncées par M. le Premier Ministre en vue d'un déconfinement progressif, à compter du 11 mai 2020, **nous avons décidé d'ouvrir la crèche collective « les Pitchounets », à compter du 11 mai prochain.** Bien évidemment, **il est laissé aux parents le libre choix de faire garder ou non leur(s) enfant(s) sur la base du volontariat.**

Cette décision doit permettre aux parents qui le souhaitent, ou qui doivent reprendre une activité professionnelle, de faire garder leur(s) enfant(s).

De plus, nous sommes en capacité de mettre en place les recommandations de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département des Bouches-du-Rhône qui nous ont été transmises, le 5 mai 2020, recommandations qui ont pour vocation de permettre de préparer la réouverture de ladite crèche avec un mode de fonctionnement adapté et conforme aux préconisations à savoir :

- **Nettoyage et désinfection quotidiens des locaux**, nettoyage fréquent tout au long de la journée des sanitaires, et de toutes les surfaces de contact ;
- **Lavage fréquent des mains** des enfants et des adultes ;
- **Port des masques** pour les adultes ;
- Des **thermomètres à infrarouge** (sans contact) seront à disposition du personnel municipal en cas de suspicion de fièvre chez un enfant.

**A partir du lundi 11 mai 2020, les enfants seront, ainsi, accueillis en fonction de nos possibilités jusqu'au vendredi 31 juillet 2020 inclus.**

Pendant cette période, **les enfants dont les parents ont, notamment, des professions liées à la santé et à la sécurité resteront prioritaires.** De même qu'une attention toute particulière sera portée sur les parents devant faire face à des contraintes de reprise du travail et aux familles monoparentales.

**Mais, la capacité d'accueil de la crèche sera limitée, et ce, comme l'impose le gouvernement : pas plus de 10 enfants chez les grands/moyens et 5 chez les bébés.**

**A votre arrivée à la crèche, il conviendra de respecter, scrupuleusement, les gestes barrières et la distanciation physique et sociale.** L'accueil des plus grands s'effectuera à l'extérieur à l'entrée du bâtiment. Pour l'accueil des bébés, un seul parent sera autorisé à entrer et le port du masque (non fourni) est fortement recommandé.

En ce qui concerne le **repas**, je tiens à vous informer qu'il sera **fourni**, comme à l'accoutumée.

Cette crise est d'une ampleur inédite, dans ces conditions, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le présent dispositif pourra être amélioré et/ou réadapté.

Aussi, cette réouverture, vous l'aurez compris, sera particulière. Tous les acteurs sont, d'ores et déjà, à pied d'œuvre pour organiser, au mieux, l'accueil de votre enfant/vos enfants, dans des conditions de sécurité optimale.

Nous comptons vivement sur votre compréhension et le respect de ce cadre qui nous est imposé car c'est la santé de tous nos enfants qui est en jeu.

**Le Maire d'Auriol,  
Danièle GARCIA**